



## Refus de réparation et indemnisation

Par **nunzioleonardi**, le **17/01/2012** à **15:58**

Bonjour, je suis assuré tout risque chez axa, suite à un accident de la route dont ma responsabilité n'a pas été engagée; mon véhicule a été endommagé sur tout le côté droit, hors l'assurance refuse de me réparer l'aile avant, et m'indemniser la période d'immobilisation de mon véhicule Ford transit 9 places assise pendant 27 jours; malgré une lettre simple et une AR envoyée vers le 20/12/2011 en fournissant une liste de témoins confirmant que mon véhicule n'avait aucune impacte côté droit jusqu'au moment de l'accident; à qui je dois m'adresser afin d'avoir mon véhicule réparé et être indemnisé de la période d'immobilisation de mon véhicule merci de me faire une réponse